

## 35 - Contrat de Ville - Dispositif de tranquillité résidentielle et de médiation - Convention entre la CAGB, la Ville de Besançon et les bailleurs sociaux

*M. l'Adjoint BODIN, Rapporteur :*

### I - Contexte

Les quatre organismes bailleurs sociaux bisontins (Grand Besançon Habitat, Néolia, Habitat 25, SAIEMB Logement) ont mis en œuvre un dispositif de tranquillité résidentielle et de médiation dans les quartiers intégrés au contrat de ville du Grand Besançon, afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de leurs locataires.

GBH est le coordonnateur du groupement de commandes qui a désigné la société Médiacion pour cette prestation qui s'est mise en place en juin dernier en partenariat avec l'Etat, le Grand Besançon et la Ville. Le marché passé par le groupement de commandes avec la Société Médiacion est d'un an renouvelable 3 fois.

Un dossier a été déposé dans le cadre de l'appel à projets 2016 du contrat de ville du Grand Besançon, ce qui a amené le Conseil de Communauté d'Agglomération, par délibération du 30 juin 2016 et le Conseil Municipal, par délibération du 23 juin 2016 à attribuer une subvention de 30 000 € chacun à GBH en tant que coordinateur du groupement de commandes et à valider le contenu d'une première convention simplifiée qui prend fin le 31 décembre 2016. L'Etat a attribué une subvention d'un montant équivalent.

Après quelques mois de fonctionnement, il s'avère que ce dispositif se met en place conformément aux attentes des partenaires. Ce laps de temps a permis aux partenaires d'ajuster le dispositif et de rédiger la convention pluriannuelle.

### II - Le contenu du dispositif

Les missions confiées au prestataire comportent un double aspect :

- Préventif :
  - Médiation et régulation sociale de proximité
  - Aide et assistance exceptionnelle aux personnes isolées et en difficulté
  - Prévention sociale et prévention de la délinquance
- Informatif :
  - Prévention et signalement des dysfonctionnements et anomalies techniques.

Plus précisément, ces missions se déclinent autour des quatre axes suivants :

- **Faire respecter le règlement intérieur des immeubles.** Celui-ci est établi à l'intention des locataires, de leurs familles de tous les occupants à quelque titre que ce soit et le cas échéant de leurs visiteurs et a pour objet essentiel la bonne tenue de l'immeuble et d'informer des règles à respecter en matière de tranquillité, d'hygiène et de civisme qui s'imposent à tous tant pour les parties communes que pour les parties privatives.
- **Contrôler l'accès aux parties privatives** en prévenant notamment les occupations illicites et en reconduisant hors des propriétés des bailleurs toute personne non habilitée à y séjourner ou les occupant de manière anormale.
- **Collecter et transmettre toutes informations** de nature à permettre aux responsables des organismes bailleurs de prendre les mesures adéquates, et engager des suites contentieuses.

- **Porter aide et assistance** et solliciter une intervention rapide des services compétents, tels que ceux de la police (en cas d'incidents).

A noter que les prestations se limitent aux emprises, propriétés des organismes bailleurs signataires de la convention, c'est-à-dire aux halls d'entrées des immeubles, cages d'escaliers, parkings, caves, locaux techniques divers, aires de jeux, espaces verts, parkings. Toutefois, quand le patrimoine des organismes bailleurs s'inscrit sur une large emprise foncière dont la collectivité est propriétaire, les agents sont susceptibles d'intervenir aux abords de l'immeuble (abords étant compris comme espaces servant fonctionnellement parlant et à proximité immédiate de l'immeuble).

Le service est rendu aux locataires du parc locatif social des organismes bailleurs sociaux regroupés dans ce groupement de commandes à l'échelle de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon dans les quartiers identifiés dans le Contrat de Ville :

- les quartiers politiques de la ville (QPV) : Planoise, Cité Brulard, Montrapon, Clairs-Soleils, Palente-Orchamps,
- les quartiers de veille active : Battant, Amitié, Vareilles
- les quartiers en observation : Curie / Pasteur (Novillars), Hauts de Saint-Claude, Pesty/Schlumberger/Pelouse, Cité Viotte.

Les horaires d'intervention sont les suivants :

- du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : du lundi au samedi de 19 h à minuit (jours fériés compris),
- du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars : du lundi au samedi de 17 h 30 à 23 h 30 (jours fériés compris).

4 agents constitués en 2 binômes et 1 agent coordinateur seront quotidiennement en charge de la prestation.

### III - Coût et financement de l'action

Le coût de la prestation de la Société Médiacion est de 349 284 € TTC / an (hors révision de prix), pour un contrat d'un an renouvelable trois fois.

Les bailleurs sociaux financent ce dispositif à hauteur de 51 %, soit 178 134 €.

L'Etat, la CAGB et la Ville prennent à leur charge les 49 % restants, soit 171 150 €.

Cette somme sera prise en charge à hauteur de 57 050 € par chaque institution en 2017.

Pour la Ville, en cas d'accord et sous réserve du vote des crédits correspondants au budget primitif 2017, la somme sera prélevée sur la ligne 65.110/65737 CS 10500.

Pour 2018 et 2019, ces sommes seront le cas échéant modifiées en fonction des modalités de révision des prix du marché passé par le groupement de commandes.

### IV - Conventonnement triennal

Il est proposé de signer une convention triennale (2017, 2018, 2019) entre GBH, Néolia, Habitat 25, SAIEMB Logement, l'Etat, la CAGB, la Ville de Besançon.

Le dispositif sera donc reconduit chaque année jusqu'au 31/12/2019 sous réserve :

- de la reconduction du marché passé entre les 4 bailleurs sociaux et la Société Médiacion,
- d'un bilan annuel positif,
- du vote des crédits correspondants.

## Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'octroi d'une subvention de 57 050 € pour l'année 2017,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer une convention triennale (2017, 2018, 2019) avec les partenaires susvisés.

**«M. Ludovic FAGAUT :** Je ne sais pas si vous aurez le même discours que tout à l'heure, si vous n'avez toujours pas de regret non plus sur cette politique-là. Je voudrais simplement que nous puissions avoir un petit peu l'évaluation du dispositif de manière à voir son efficacité et sa pertinence sur le territoire, c'est le premier point. J'aimerais que nous allions un peu plus loin notamment au niveau de la sécurité, parce que j'étais dernièrement présent à une Assemblée Générale, notamment à la Régie des quartiers de Besançon, vous connaissez un petit peu son fonctionnement, vous la connaissez certainement aussi bien que moi.

**M. LE MAIRE :** Peut-être mieux même !

**M. Ludovic FAGAUT :** Oui, aussi bien certainement. Simplement pour vous dire un petit peu les choses : 87 personnes en insertion travaillent dans la Régie des quartiers et sont en sentiment d'insécurité perpétuel partout où ils vont sur le territoire pour travailler. Quand ils se rendent dans des quartiers et qu'ils sont obligés de mettre des casques non pas dans le cadre du Code du travail mais pour éviter que du 5<sup>ème</sup> ou du 6<sup>ème</sup> étage tombent des objets qui viendraient bien sûr plus que les blesser, où est le sentiment de sécurité par rapport à tout cela ?

Quand l'on voit dernièrement aussi que des agents municipaux se font tirer dessus à plomb dans certains quartiers bisontins, où est le sentiment de sécurité par rapport à cela ?

Quand je vois également que nous sommes obligés d'adapter les horaires de travail de nos agents municipaux pour éviter de déranger certaines rues dans certains quartiers pour ne pas que derrière nos agents soient en insécurité, ça me pose problème et ça nous pose problème. Que faisons-nous par rapport à cela ? Que faites-vous par rapport à cela ?

Je vous ai écrit dernièrement un courrier -je ne sais pas si vous l'avez reçu- sur ce qui se passe sur la Zone La Fayette où les commerçants de cette zone ne peuvent plus accueillir leur clientèle parce qu'ils se font déborder par des stationnements les vendredis midi, après-midi, journée, où ils se font invectiver, où ils se font lancer dans leur vitrine des petits cônes pour empêcher le stationnement sur leur parking privé ; on balance les cônes dans leur vitrine. Que faites-vous par rapport à cela ? Il y a une vraie urgence en termes de sécurité pour tous les points que je viens de vous évoquer sur notre ville, sur les quartiers bisontins et effectivement le dispositif a le mérite d'exister mais on voudrait savoir quelle est sa pertinence. Pour toutes les autres raisons évoquées, il est important qu'on puisse s'intéresser encore de plus près à la sécurité sur notre ville.

**M. LE MAIRE :** Monsieur FAGAUT, vous vous intéressez à la sécurité, vous avez raison, moi-même je m'y intéresse aussi beaucoup et surtout nous agissons. Nous avons déjà fait beaucoup de choses. Nous renforçons les effectifs de la police municipale, nous l'avons dotée de moyens nouveaux ; nous avons mis en place de la vidéo protection ; nous mettons en place effectivement des médiateurs mais nous n'avons pas pour l'instant l'évaluation de ce travail mais lorsque nous l'aurons, nous vous la communiquerons. Tout ça, nous le faisons.

Vous savez, je crois qu'il ne faut pas mettre la tête dans le sable. Il y a des problèmes dans les quartiers mais pas uniquement dans le quartier de Planoise, dans beaucoup de quartiers et dans beaucoup de villes de France. Tout ça c'est aussi le résultat d'années de politique où on a laissé ces quartiers un peu s'enfoncer, toutes couleurs politiques confondues d'ailleurs.

En ce qui me concerne, je suis, vous le savez -ce n'est pas un scoop- pour une attitude très ferme et très résolue. Cela dit, on n'aura jamais le risque zéro, ce n'est pas possible. Donc il faut que nous fassions en sorte que le travail puisse se faire. J'ai toujours donné comme consigne que nos employés ne se mettent pas en danger. Dès les incidents qu'il y a eus à Planoise, l'Adjointe s'est rendue sur place tout de suite pour rencontrer les personnels et je m'y suis moi-même rendu le lendemain. Vous dites «tirer des plombs», vous êtes peut-être mieux informé que moi mais pour l'instant nous ne savons pas ce qui a touché le camion. En tout cas, tout a été fait par les forces de l'ordre.

Oui, il y a des problèmes, là comme ailleurs et il faut être très attentif et inventer souvent de nouvelles façons d'intervenir et trouver de nouvelles solutions.

Pour le parking, ce que vous dites n'est pas faux. J'ai demandé à plusieurs reprises à l'organisation qui gère ce bâtiment de culte d'être attentif. Vous savez que la sedD a remis du terrain gratuitement à la Ville, qu'une partie de ce terrain a été vendue au SYDED et que les recettes vont servir à aménager un parking public d'une cinquantaine de places pour régler ce problème ; ce n'est pas acceptable effectivement que des commerçants ne puissent pas rentrer sur leur parking, c'est sûr.

Monsieur FAGAUT je comprends bien, c'est votre rôle, je ne vous en veux pas, de sauter sur tous ces sujets-là parce que ça énerve. A la limite, vous êtes en campagne électorale, je ne vous le reproche même pas, c'est de bonne guerre. Mais mon rôle est de vous dire aussi, pensez comme nous, n'en rajoutez pas -et je ne dis pas que vous le faites d'ailleurs-, nous essayons de trouver des solutions.

Concernant la rue que vous indiquiez tout à l'heure à Planoise, nous allons faire un parking pour régler les problèmes. Je l'ai déjà dit à plusieurs reprises et je le redirai en me rendant même sur place s'il le faut qu'il convient de respecter les propriétés privées des commerçants. Comment pourrais-je vous dire le contraire ! Non.

Il y a beaucoup d'endroits, d'ailleurs je connais des lieux dans Besançon, même devant les restaurants, où il y a des voitures partout. Et les gens ne peuvent pas rentrer chez eux non plus. Le problème est un manque de respect général de la propriété. Et c'est aussi un manque de respect par rapport au partage de l'espace public. Quand les voitures se mettent sur un trottoir et qu'elles empêchent une maman avec sa poussette ou une personne à mobilité réduite, une personne qui a des cannes ou une personne âgée de se déplacer, elle gêne aussi beaucoup. Parcourez les rues de la ville et vous verrez qu'il n'y a pas que devant ce bâtiment où il y a des gens qui se garent n'importe où. Cela n'excuse pas pour autant qu'ils le fassent là-bas. Ce que j'ai fait concrètement, Monsieur FAGAUT, nous allons faire un parking d'une cinquantaine de places pour régler -je ne suis pas sûr que ça la réglera totalement d'ailleurs- au moins déjà une partie de cette difficulté.

**Mme Mina SEBBAH :** Je voudrais vous alerter sur les incidents que se développent sur le quartier de Saint-Ferjeux, l'insécurité règne et ne fait que s'accroître. Les habitants sont très inquiets face aux dégradations de plus en plus nombreuses et aux incidents de voitures.

Je vous soumetts donc une demande et une question. Je vous demande de faire installer des caméras de surveillance rue de la Pelouse et plus d'éclairages dans les parkings.

Voici ma question : que va devenir l'ancienne école du 2 rue de la Pelouse qui est squattée et se dégrade de plus en plus ?

**M. LE MAIRE :** Vous savez, les grands esprits se rencontrent, on a parlé ce matin de l'école de la rue de la Pelouse. Il y avait un projet d'agrandissement du Casino, nous avons déjà plus ou moins présenté ce projet. Ce projet a été abandonné par Casino, en tout cas dans la forme qu'il avait présentée à l'époque, et l'école de la Pelouse va être à terme démolie. Nous aurons auparavant pris la précaution de trouver et de proposer d'autres locaux au Secours Populaire qui est là-bas et qui fait un gros travail. Nous cherchons d'autres locaux qui seront peut-être même plus adaptés pour le Secours Populaire. La vocation de cette école est d'être démolie et la Ville cédera l'emprise du terrain certainement pour du logement ou du commerce qui ramènera de la dynamique dans le quartier, on ne sait pas encore pour quoi, mais en tout cas l'école sera déconstruite.

**M. Laurent CROIZIER :** Je voulais profiter de ce dossier pour revenir sur les faits qui se sont déroulés les dernières semaines à Planoise dont a parlé M. FAGAUT. Je voulais exprimer mon soutien aux agents municipaux qui ont été pris pour cible, aux enseignants du Collège Diderot qui ont fait valoir leur droit de retrait. Je voulais exprimer ma reconnaissance envers les forces de police qui luttent contre la délinquance et qui ont démantelé dernièrement un important trafic de drogue, adresser ma reconnaissance aux nombreuses associations qui agissent au quotidien à Planoise, sans oublier les habitants du quartier qui sont les principales victimes de ce contexte et qui subissent tous ces faits de violence et de délinquance.

Et ce soir Monsieur FOUSSERET, si je m'adresse à vous, c'est avec beaucoup de solennité parce que vous êtes aux responsabilités depuis 1983, Adjoint chargé de la vie des quartiers, Conseiller Général du canton de Besançon Planoise, ancien Député de la première circonscription. Mais je m'adresse aussi par la même occasion à toutes celles et tous ceux qui ont été aux responsabilités de notre ville et de notre pays car il est de la responsabilité de ma génération et des suivantes qui devront en assumer les conséquences, de demander comment on a pu en arriver là. Comment a-t-on pu arriver à faire les choix qui ont fait que ce quartier -et tant d'autres en France- est un quartier où se concentre la grande pauvreté et où le taux de chômage atteint des proportions hallucinantes. Pour y avoir travaillé près de dix ans comme enseignant, je sais la réalité des habitants du quartier de Planoise et je ne doute pas un instant que tous autour de cette table, ce soir, nous sachions aussi la réalité de la vie des habitants du quartier de Planoise.

Comment a-t-on pu accepter et comment peut-on encore accepter aujourd'hui qu'à Planoise, avec les besoins qui sont ceux des enfants de ce quartier, se situent les plus grosses écoles non seulement de la ville mais aussi du département ? A-t-on conscience qu'on sacrifie dans ce quartier l'avenir de générations entières, nous faisons le jeu des délinquants et du communautarisme.

Nous sommes -les mots sont durs, mais je vais les prononcer- dans une situation à mon sens de non-assistance à générations en danger. Je ne dis pas que rien n'est fait pour Planoise. Les différents plans de rénovation urbaine étaient nécessaires mais ils n'ont pas réglé les problèmes sociaux. Il faut passer à la vitesse supérieure par des actions et des décisions politiques courageuses qui ne relèvent pas forcément de l'échelon municipal, j'en conviens. Le quartier de Planoise dans lequel se trouvent un riche tissu associatif, de nombreuses offres culturelles et de loisirs, doit redevenir ce lieu où les Bisontins vivent en toute sérénité. Donnons-lui du cadre, ne laissons plus les incivilités, l'insécurité pourrir le quotidien des habitants et peut-être un jour donnerons-nous envie à nouveau aux Bisontins d'y habiter. C'était mon coup de gueule du soir.

**M. LE MAIRE :** Non, ce n'est pas un coup de gueule, nous sommes d'accord avec vous mais c'est tellement simple de dire ça, mais qui pourrait être en désaccord avec vous ? Ne m'interrompez pas ! Vous êtes un de ceux qui râlez toujours quand on vous interrompt.

Je dis simplement que ce que vous dites est vrai, mais la façon dont vous le prononcez, personne ici ne se trompe.

Oui, je suis aux responsabilités depuis 1983, j'étais un modeste Adjoint de Robert SCHWINT en 1983 mais j'accepte la responsabilité depuis 1983 mais surtout depuis 2001.

Et vous le dites vous-même, en plus j'ai un avantage sur vous, j'ai habité pendant 25 ans à Planoise, donc je crois connaître assez bien ce quartier. Effectivement, vous avez eu l'honnêteté de le dire, comme beaucoup de quartiers en France, comme tous les quartiers NPNRU en France, 200 quartiers sont en situation... Les responsabilités sont multiples, à droite comme à gauche certainement, même si j'ai le sentiment quand même que quelque part la gauche a peut-être fait plus mais enfin on ne va donner des bons points. Mais la réalité de ça c'est quoi ? La paupérisation des quartiers, c'est la précarité, c'est le chômage.

Nous pouvons parler du chômage effectivement parce que quand ce quartier a été construit par mes prédécesseurs dans les années 60 jusque dans les années 80, il a été construit comme un beau quartier. Quand on a fait l'Allée du Parc, je me souviens des documents de promotion de cette avenue. Les appartements sont de beaux appartements qui sont d'ailleurs pour la plupart traversants, très lumineux, très éclairés.

Effectivement, tout ça c'est le résultat d'une société -parce que moi aussi je peux pousser des coups de gueule comme vous le faites- qui n'a pas su trouver les moyens de vaincre le chômage, c'est le problème du chômage, de l'éducation.

Dans les écoles -vous êtes un enseignant et vous le savez bien-, il ne faut pas penser parce que l'école est grande qu'elle est forcément mauvaise. L'école Ile de France à Planoise n'est pas une des plus mauvaises du département. Le Collège Diderot et le Collège des Clairs-Soleils par exemple sont des collèges qui ont de très bons résultats scolaires, tout comme le Collège Voltaire ; il n'y a pas de mauvais résultats. Mes enfants sont allés à Diderot et à Voltaire. Ils n'ont pas eu un mauvais enseignement et encore aujourd'hui vous avez des équipes militantes. C'est pour cela effectivement que le Département a pris des dispositions pour faire en sorte que la situation soit rétablie à Diderot.

Il ne s'agit pas de faire des grandes déclarations en disant que ça ne peut pas durer, nous sommes d'accord là-dessus. Il faut voir ensemble, chacun au niveau de nos responsabilités, nous au niveau de la ville, vos amis au niveau du Département, d'autres au niveau de la Région, d'autres au niveau de l'État, comment on peut trouver des solutions à tout ça. Personne ne peut accepter ça. On a un devoir vis-à-vis des générations futures, bien sûr, bien sûr que nous avons un devoir.

Les générations de l'après-guerre ont connu ce que l'on appelle le baby-boom. Quand vous sortiez du collège, de l'université, vous aviez des employeurs qui étaient devant la porte et qui venaient vous attendre, vous faisaient la promotion de leurs entreprises pour que vous alliez travailler chez eux. Certains ici ont connu ça. Aujourd'hui vous ne pouvez pas nier que pour des raisons multiples -nous n'allons pas revenir là-dessus- le travail n'est pas là, et c'est ça la principale raison.

Mais quand même, en ce qui nous concerne, je tiens à vous dire que nous avons mis les moyens et ce n'est pas celles et ceux que je soutiens actuellement qui ont créé déjà 5 000 postes et qui disent qu'ils vont en créer plus qui sont responsables par exemple du manque évident de forces de sécurité dans les quartiers et du manque évident de magistrats dans les tribunaux, parce que là il y a une grosse responsabilité. Quand on a supprimé 30 000 fonctionnaires de police et de gendarmerie, effectivement, on peut se dire qu'il y a des difficultés. Il n'y a pas que la répression, il y a aussi l'éducation et vous êtes très sensible à ça. Ce n'est pas bien d'avoir supprimé les postes d'enseignant dans ces quartiers. Certains proposent, me semble-t-il, dans le cadre d'élections à venir, de renforcer les enseignants, les besoins d'enseignants dans certains quartiers prioritaires, c'est une bonne mesure. Je pense effectivement que nous avons peut-être besoin de plus de monde, des gens qui soient formés, des enseignants formés dans certains quartiers.

Madame SEBBAH, vous dites qu'il y a des problèmes à Saint-Ferjeux mais, moi, la vision que j'ai, nous faisons en sorte qu'on regarde sur l'ensemble de la ville. En plus, si c'était Saint-Ferjeux, on dirait que c'est parce qu'il y habite en plus ! Cela dit, il y a des soucis. Ce n'est pas quand même le bagne, on peut y vivre encore.

Essayons de trouver ensemble des solutions plutôt que de nous balancer des déclarations avec lesquelles nous ne pouvons qu'être d'accord. Je suis d'accord avec ce que vous avez dit. Entre nous, 2 ou 3 lignes dans la presse demain ça fera du bien aussi. Ce n'est pas à moi que vous allez apprendre la poloche.

**M. Jacques GROSPELLIN :** Vous avez raison, il y en a certains qui sont peut-être en campagne mais il y en a peut-être aussi certains qui ont peut-être aussi démissionné. Je crois qu'à Besançon, quand même, il y a le problème de beaucoup de quartiers : le problème de Clairs-Soleils aussi -on ne va pas faire le tour de tous les quartiers- mais il y a un vrai problème d'autorité. Et je crois qu'à un moment donné -vous en êtes quand même à votre troisième mandat- nous ne sommes pas des générations spontanées de



jeunes ou moins jeunes qui arrivent comme ça dans la violence. Je vous entends régulièrement condamner, condamner, c'est vrai que vous condamnez. La question que nous pouvons nous poser, il y a toujours une différence entre le temps politique et le temps où les gens vivent au quotidien leurs difficultés.

Lorsque l'on entend les professionnels de terrain qui vous disent, j'ai bien lu «dispositif de tranquillité résidentielle» nous n'en sommes plus là, on n'est plus simplement dans la tranquillité résidentielle, on est dans la réflexion. Je ne sais pas si c'est un plan Marshall sur Besançon mais je crois qu'il y a deux choses à voir.

Nous avons parlé de police municipale, de revoir les missions parce que ça passe par l'autorité, ça passe à un moment donné par des exactions qui doivent être punies, mais également une politique d'accompagnement. Vous l'avez dit, il y a une situation difficile, des gens sont au chômage et nécessairement ça provoque des difficultés. Lorsque l'on voit que dans le temps, dans le périscolaire lorsqu'il y a un seul des parents qui travaille, ils ne peuvent pas mettre leurs enfants alors qu'ils mériteraient d'avoir une attention plus proche, plus forte, plus prégnante pour pouvoir les aider à faire ce temps périscolaire, on peut s'interroger.

Et puis, il n'y a pas si longtemps, il y a quelques années, je vous entends dire «nous avons supprimé des postes de policiers, etc.»...

**M. LE MAIRE** : C'est vrai.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Bien sûr ! Je vous ai montré l'autre jour que dans le gouvernement actuel on continue à en supprimer.

**M. LE MAIRE** : Non, à en créer.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Il faut un certain temps pour pouvoir les créer et on continue à en supprimer. Il y avait une contrainte qui était en 2008, ce n'est pas là-dessus que je voudrais revenir. Je voudrais simplement vous dire que sur Diderot il y a des difficultés cumulées par différents facteurs. Là où ça fonctionne bien comme Voltaire et Clairs-Soleils c'est parce qu'il y a de la mixité sociale, vous le savez très bien. A Diderot, les résultats scolaires sont difficiles et ne sont pas au niveau que vous pensez à ce jour.

Nous ne parlons pas de ce qui se passe à l'intérieur de ces établissements parce que c'est de la compétence du Département, mais c'est aussi lié à l'environnement. Là où ça fonctionne bien c'est lorsqu'il y a une grande mixité sociale. C'est cela qu'il faudra peut-être encourager.

Il n'y a pas si longtemps, je vous entendais Monsieur le Maire, il y a quelques années, lorsque vous critiquiez Claude GIRARD parce qu'il voulait un commissariat à Planoise, vous ne vouliez pas entendre le bruit des bottes, vous vous souvenez de ce que vous avez dit par rapport à ça ?

**M. LE MAIRE** : Pas du tout.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Pas du tout ! Vous savez, les écrits on les a -1996-. Vous étiez en concurrence aux législatives, je crois d'ailleurs, à ce moment-là.

**M. LE MAIRE** : J'avais même gagné d'ailleurs.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Oui, oui et après vous avez perdu, c'est la loi de la politique, de toute manière. Ce que j'aimerais simplement, c'est qu'on puisse connaître votre politique parce que vous avez des attitudes chaque fois fortes et on les apprécie de dire «je condamne, je condamne» mais sur le terrain que faites-vous objectivement ? Où va l'argent ? Où va l'argent à un moment donné pour pouvoir aider ceux qui le méritent le plus ou avoir une vraie politique d'accompagnement de quartier ? C'est ça la question. On voudrait avoir de la transparence, de la vérité et de la visibilité. Merci.

**M. LE MAIRE :** Écoutez, Monsieur le Sénateur, moi, je vais vous poser une question : qui a créé la police de proximité, qui l'a supprimée ? Qui, entre 2012 et 2017 pourrait dire que le gouvernement a créé 9 341 postes pour les forces qui concourent à la sécurité dont 5 744 pour la police et 3 199 postes pour la gendarmerie ? Qui a supprimé 30 000 postes de gendarmes et de policiers ? Qui a supprimé des milliers de postes d'enseignants ? Qui a créé dans son programme des dizaines de milliers d'enseignants, critiqué d'ailleurs par vos amis politiques ? Qui propose demain d'en recréer ? Alors arrêtez ! Nous n'allons pas nous lancer ça à la figure, ça ne sert à rien. Simplement, ayez l'honnêteté intellectuelle de ne pas taper là-dessus alors que vous avez soutenu, vous, le Gouvernement qui a supprimé les postes de policiers, vous l'avez soutenu.

La RGPP, la Révision Générale des Politiques Publiques que vous avez soutenue, que vous avez même votée, cette RGPP, c'est ça aussi. Quand j'entends dire actuellement par votre nouvel ami -avant, vous aviez un autre ami politique mais là vous avez changé d'ami, vous vous étiez trompé, vous avez soutenu Monsieur 0,3 %, maintenant vous en soutenez un autre- au moins c'est bien de reconnaître son erreur Monsieur GROSPERRIN.

Oui, vous allez me répondre mais vous êtes déjà intervenu deux fois je crois.

Qui a supprimé tous ces postes-là ? Ce sont vos amis. Monsieur le Sénateur, ayez au minimum la pudeur de ne pas en rajouter. Vous pourriez même dire qu'ils ont fait effectivement des erreurs mais c'est le résultat de tout ça.

Quand vous parlez d'un commissariat de police, ce n'est pas ça que j'ai dit à Claude GIRARD à l'époque. Et en plus, je vais vous dire, moi, Claude GIRARD -peut-être que tout le monde ici ne peut pas en dire autant dans cette salle, si vous voyez ce que je veux dire- mais j'ai eu beaucoup de respect pour lui. Sa famille m'a même demandé d'organiser ses obsèques, ce que j'ai considéré comme étant un honneur, alors que d'autres ce n'était pas le cas, on leur a demandé de ne pas y venir -je ne sais même plus qui c'était, peu importe-.

Simplement, ce que j'avais dit à l'époque à Claude GIRARD, Monsieur le Sénateur GROSPERRIN, c'était que ça ne servait à rien d'avoir des commissariats dans les quartiers avec des gens à l'intérieur qui ne bougent pas mais qu'il fallait des gens qui aillent sur le terrain et je n'ai pas changé d'avis. Les policiers ne sont pas efficaces dans leur commissariat, ils sont efficaces à pied, en vélo, en moto ou dans des véhicules, c'est comme ça qu'ils sont efficaces, cher ami, mais pas enfermés dans les commissariats. Voilà ce que j'avais répondu à Claude GIRARD. Ne me mettez pas trop en ligne avec lui parce que je le respecte beaucoup, c'était un bon adversaire, c'était quelqu'un pour qui j'ai beaucoup de respect, ce n'était pas un ennemi, c'était un adversaire.

**M. Jacques GROSPERRIN :** Simplement, je vous l'ai dit depuis très longtemps, depuis que vous nous parlez des effectifs de police de proximité, je pense que c'était une erreur de la supprimer et je maintiens ce que j'ai dit. Je n'aurai pas deux discours vis-à-vis de cela. Simplement, dans un contexte économique difficile, vous le savez très bien, en 2008 il y avait des priorités qui étaient importantes mais nous aurions dû quelque part concevoir ou garder une certaine partie de police de proximité. Je reconnais mes erreurs d'avoir participé parfois et d'avoir voté parfois peut-être dans un sens que, à mon avis, l'Histoire nous montre les choses comme l'Histoire nous montrera les nombreuses erreurs qui ont été faites par le Président que vous avez soutenu à un moment et que vous ne soutenez plus maintenant.

Je voudrais simplement revenir sur quelque chose. Vous êtes Maire de Besançon. Là vous faites de la politique nationale, je l'entends bien, c'est de bonne guerre.

**M. LE MAIRE :** Parce que vous, vous n'en faites pas ?

**M. Jacques GROSPERRIN :** Vous êtes habile par rapport à ça, nous avons l'habitude. Simplement, c'est vous mettre devant vos responsabilités. Vous faites souvent allusion à vos amis ou à nos amis communs qu'on peut avoir qui sont maires de villes différentes, à taille en tout cas différentes et qui ne sont pas très loin de chez nous qui, eux, décident de mettre une police municipale armée, qui eux, décident de revoir la mission des policiers municipaux. Lorsque vous me dites «je ne veux pas mettre en



danger mes fonctionnaires», mais attendez, c'est comme si on disait à l'armée ou aux militaires «on ne va pas mettre en danger nos militaires lorsqu'il faut défendre un pays qui est en difficulté et nous allons les garder au chaud en France». Je crois qu'à un moment donné il faut revoir les missions, il faut les retravailler. Enfin, pour conclure, nous n'allons pas vous accuser de tous les maux, mais quelque part, vous êtes là depuis 1983, Laurent l'a bien dit tout à l'heure, donc vous êtes co-responsable de ce qui se passe sur Besançon. La responsabilité, vous pouvez dire que vous l'avez quelque part. Donc je vous demande d'avoir un plan fort vis-à-vis des jeunes et des moins jeunes qui sont en situation précaire mais aussi d'avoir un plan fort et de faire preuve d'autorité. Faire preuve d'autorité ce n'est pas simplement s'offusquer devant les médias, c'est aussi, à un moment donné, faire des choses en direction de la police municipale. Merci.

**M. LE MAIRE :** Je ne vais pas relancer le débat de l'armement, nous l'avons déjà fait à plusieurs reprises. Quand vous dites qu'il faut revoir les missions des policiers municipaux, je pense qu'ils apprécieront effectivement de savoir que vous voulez qu'ils aillent dans les quartiers la nuit après les avoir formés. Ils ne demandent pas d'aller la nuit, armés, dans les quartiers sensibles de Besançon, ça je peux vous le dire -Monsieur GROSPERRIN, vous continuez à m'interrompre, c'est plus fort que vous, laissez-moi parler-. Les personnels municipaux, la police municipale, que nous avons actuellement, est agréée sur des missions de la police municipale, à savoir le contrôle du droit administratif, le contrôle du stationnement, éventuellement des feux rouges, la proximité. Quand nous avons embauché ces hommes et ces femmes pour faire cela, pour un emploi de policiers municipaux, nous ne les avons pas employés pour devenir demain des policiers nationaux qui serviront dans les quartiers, même si on les forme.

Vous dites «les militaires, on les envoie bien» oui, mais quand on souscrit un engagement dans l'armée, on sait qu'on s'expose. D'ailleurs, les militaires le disent souvent, la force, la noblesse du métier de militaire c'est quelquefois donner sa vie pour protéger son pays. On le sait quand on s'engage chez les militaires. Mais quand on s'engage dans la police municipale oui, on peut vérifier le stationnement, les marchés, la police de proximité, faire respecter l'ordre mais dans une certaine limite.

Vous voulez et un certain nombre de personnes -je ne sais pas si vous les soutenez- veulent effectivement transférer aux polices municipales les missions régaliennes de la police d'État. Ce sont des missions : poursuivre des bandits, poursuivre des violeurs, poursuivre les délinquants, les marchands de drogue et de malheur, ce n'est... -vous me coupez encore mais taisez-vous Monsieur GROSPERRIN, vous ne pouvez pas... Si vous ne vous taisez pas, je vais suspendre la séance ! C'est assez désagréable que vous soyez le grand donneur de leçon qui en début de séance me dit «ne me coupez pas» et vous n'arrêtez pas me couper !-

Suspension de séance

Reprise de la séance.

**M. LE MAIRE :** Je termine sur les policiers, nous ne reviendrons pas là-dessus, nous n'avons pas envie de faire payer aux Bisontines et aux Bisontins ce qui est une responsabilité de l'État. C'est à l'État, quel que soit le gouvernement, de donner ici les moyens à la police nationale, ce qui n'est pas le cas actuellement, ainsi qu'à la justice.

Je passe la parole à Laurent CROIZIER pour une deuxième intervention.

**M. Laurent CROIZIER :** Merci. Un petit mot sur ce qui a été dit précédemment, qu'on le veuille ou non, et je comprends votre réticence et je peux la partager mais aujourd'hui le constat est que les missions des policiers municipaux n'ont pas d'autres choix que d'évoluer. Je ne comprends pas votre crainte de demander aux policiers municipaux de travailler la nuit. Si j'étais Maire de Besançon, je peux vous dire que la demande aurait été faite depuis longtemps et j'aurais créé des brigades de nuit. Par exemple, une des missions de policiers municipaux de Besançon, c'est d'aller dans les quartiers la nuit, raccompagner les enfants à leur domicile quand il est trop tard. Et nous pouvons faire un choix en matière de recrutement, nous pouvons faire le choix de recruter pour ces brigades de nuit, des policiers qui seraient issus de la police nationale, c'est un choix que font certaines municipalités. Je note que c'est une différence entre votre vision que je respecte et la mienne.

**M. LE MAIRE :** Monsieur CROIZIER, très calmement, nous avons même envisagé dans notre programme municipal -vous pourriez me le reprocher- d'aller jusqu'à 2 h du matin. Lorsque nous avons voulu mettre en place cette mesure, il y a eu une opposition très très forte des syndicats locaux qui sont venus me voir en disant : «Monsieur le Maire, ce n'est pas pour ça que nous avons été embauchés, nous ne sommes pas formés pour ça. La formation, on peut la modifier mais nous n'avons pas été embauchés pour ça.» Des mères de famille m'ont dit : «Nous n'avons pas été embauchées pour aller dans les quartiers la nuit sinon on aurait postulé à la police nationale, pas à la police municipale». Donc oui, nous voulions le faire, mais je crois que ce n'était pas forcément une bonne idée, je l'avoue.

Et je vous le redis, c'est le rôle de la police nationale. Si la police nationale avait les moyens qu'elle n'a pas aujourd'hui, je pense qu'elle ne rechignerait pas à aller dans les quartiers, d'ailleurs elle ne rechigne pas, elle y va mais ils ne sont pas assez, c'est tout. Pourquoi voulez-vous que je transfère encore cette charge nouvelle sur les Bisontines et les Bisontins ? Non.

**M. Christophe LIME :** Quand on écoute le débat ce soir, tout le monde est à peu près d'accord sur le fait de dire qu'il faut de plus en plus d'interventions publiques.

On écoute M. CROIZIER et je suis assez d'accord avec lui sur le fait de dire qu'on pourrait avoir des établissements scolaires à Planoise moins importants. Donc ça veut dire qu'il faut en reconstruire, qu'il faut remettre des enseignants et aussi des surveillants notamment pour pouvoir aller surveiller les cantines, le périscolaire, etc. Il faut de plus en plus de policiers, il faut de plus en plus de magistrats, de plus en plus d'interventions publiques parce que, certes et quand on écoute nos concitoyens notre société aujourd'hui demande de plus en plus d'interventions publiques. Sauf que cette intervention publique, je suis toujours un peu surpris, au niveau local, on demande de plus en plus d'interventions publiques et au niveau national on demande de moins en moins pour pouvoir faire de l'intervention publique.

Un moment, on ne peut pas demander ici, quand nous sommes auprès des commerçants, des citoyens, des Planoisiens, des gens qui sont à l'intérieur de l'école, des hôpitaux, etc., des magistrats, de dire oui, vous avez raison, oui vous n'avez pas suffisamment de moyens pour pouvoir faire vos activités sur un certain nombre de points et comme par hasard de demander 100 milliards d'économie sur le budget au niveau de l'État avec des répercussions sur l'ensemble des collectivités.

Il faut avoir cette cohérence sur l'ensemble du débat d'aller jusqu'au bout en disant : «oui, nous avons besoin d'interventions publiques». Sous quel moyen et sous quel financement est-on en capacité de pouvoir les tenir sur un certain nombre de points ? Et quand je vois qu'aujourd'hui on revendique 100 milliards d'économie, 500 000 fonctionnaires de moins -500 000 fonctionnaires de moins !-, ça veut dire que dans les 5 ans de mandat, il n'y aura plus une embauche de fonctionnaires ! Il y a un moment, comment pourra-t-on tenir ce discours-là sur un certain nombre de dispositifs, faire croire aux Français qu'il va y avoir une orientation par rapport à ces éléments-là et avoir votre propre discours quand nous sommes confrontés vous et nous, nous les élus de l'Opposition comme de la Majorité ? On entend les mêmes demandes de la part de nos concitoyens. Quand le CCAS est écouté sur un certain nombre de points, on n'en parle pas beaucoup, mais du développement de la précarité, du développement de la pauvreté sur un certain nombre de choses, les moyens du CCAS suffisent-ils aujourd'hui ? Je n'en suis pas convaincu. Il faut aussi faire un certain nombre de choix par rapport à un certain nombre d'éléments.

Je trouve qu'il y a une vraie incohérence de la part de vos discours par rapport à ce que vous promettez au niveau national et les applications et les écoutes qu'il peut y avoir au niveau local.

Donc, de mentir quelque part aux citoyens, c'est les emmener sur un terrain, un moment ou à un autre on ne tiendra pas nos promesses et on sait que quand on ne tiendra pas nos promesses, là où ça se situe, là où ça se termine, ça veut dire que quelque part quand on n'a pas eu l'honnêteté de dire : «oui, il y aura un coût», comment on le paie, comment on fait la répartition au niveau de la richesse sur l'ensemble de ce pays pour savoir qui paie. Nous sommes bien d'accord, peut-être qu'il faut que les classes moyennes arrêtent de payer, mais quand on arrive à avoir un certain nombre de financements qui sont aussi importants sur l'ensemble de notre territoire, que nous sommes encore la sixième puissance au niveau mondial, ça veut dire qu'on a encore des moyens pour pouvoir faire un certain nombre de choses.

Oui, nous pouvons répondre à une grande partie des demandes de nos concitoyens mais il faut aller jusqu'au bout et l'appliquer jusqu'au bout et expliquer comment on les finance.

**M. LE MAIRE :** Je suis d'accord, c'est ce que j'ai déjà dit ce soir, effectivement, tu as raison, on ne peut pas. RGPP suite, acte II du RGPP, je n'espère pas. Nous pouvons le craindre quand même.

**M. Pascal BONNET :** Nous sommes en pleine campagne électorale là ! C'est ce que je constate, nous sommes très loin du sujet. M. LIME vient de nous dire que certains n'avaient pas tenu leurs engagements électoraux. En effet, ce sont ceux qui sont aujourd'hui au pouvoir depuis 5 ans. Le Président de la République a abdiqué...

**M. LE MAIRE :** Passons aux faits.

**M. Pascal BONNET :** ...il avait à ses côtés un conseiller majeur qui s'appelait MACRON, d'ailleurs qui semble avoir oublié certaines choses. Vous êtes dans la démagogie totale.

**M. LE MAIRE :** Ça manquait ce soir.

**M. Pascal BONNET :** Quand on dit qu'il faut réduire le nombre de fonctionnaires en fonction des départs à la retraite, en fonction d'une capacité à réorganiser la fonction publique dans la logique de la RGPP, qui a été nécessaire à un moment donné et qui est toujours nécessaire, c'est pour que la fonction publique soit en mesure de répondre encore mieux et durablement aux besoins de la population et aux missions de service public et ne pas arriver, comme certains pays ont pu le connaître, à ne plus être en mesure de payer les fonctionnaires. Donc il faut être un petit peu réaliste.

Je constate que vous êtes d'accord Monsieur LIME et Monsieur FOUSSERET mais je ne constate pas que vous ayez eu les mêmes positions au plan national depuis un certain temps et de moins en moins. Vous êtes d'accord pour être contre nous, vous êtes d'accord pour utiliser François FILLON comme le diable incarné, après SARKOZY, chacun son tour, d'ailleurs avec une certaine mansuétude envers Mme LE PEN qui apparemment vous arrange. Si vous êtes là pour faire de la politique politicienne, vous le dites.

**M. LE MAIRE :** Vous avez vu en début de séance comme je suis ami avec le Front National.

**M. Pascal BONNET :** Ce que je constate dans les médias, c'est qu'aujourd'hui, le diable c'est FILLON. LE PEN, elle arrange bien parce qu'à la limite s'il pouvait y avoir un deuxième tour face à LE PEN, ça arrangerait bien la Gauche. Vous faites de la politique politicienne, j'y réponds de la même manière.

**M. LE MAIRE :** A part ça, c'est nous qui faisons de la politique nationale.

**M. Pascal BONNET :** Je m'adapte à vous.

**M. LE MAIRE :** Merci Pascal. Juste entre nous deux, j'aime mieux quand vous parlez de culture, je vous trouve plus convaincant.

**M. Michel OMOURI :** Je vois que le débat sur la sécurité prend de l'ampleur, après chacun est dans sa posture. Tout simplement, quand on parle de sécurité, tout à l'heure je ne suis pas intervenu parce que je me suis dit que j'allais laisser mes collègues intervenir sur le sujet, ils sont aussi compétents que moi, simplement c'est que Monsieur FOUSSERET, quand vous parlez de sécurité, vous dites « nous avons fait des choses », mais dites-moi Monsieur FOUSSERET, depuis 2001 le commissariat de Planoise quand je demande il y a 3, 4 ans, le Centre commercial de Cassin où un poste de sécurité devait être normalement installé et qu'au dernier moment vous avez refusé, c'est votre droit.

Après quand vous parlez de sécurité, je ne vais pas vous énumérer que depuis 2001, avant on brûlait une poubelle, après c'étaient les incivilités basiques, maintenant Monsieur FOUSSERET, à Planoise, on parle de règlements de comptes à la Kalachnikov. Aujourd'hui vous n'en parlez pas.

Simplement, vous nous dites souvent «Besançon n'est pas Chicago» ; aujourd'hui à Planoise, si ça continue, c'est le 9-3 à Besançon, c'est ça la réalité.

Simplement je vais vous dire pourquoi je dis cela parce que quand je me suis présenté aux Cantonales à Planoise, quand je vois les électeurs de Gauche depuis 30 ans voter Front National, c'est peut-être ça qui doit nous interpeller tous par rapport à ça, c'est ça la réalité Monsieur FOUSSERET.

Simplement je vous dis, écoutez ce que l'Opposition vous dit par rapport aux projets. Il y a 3 ans, j'avais même proposé quelques idées : le téléphone, le Numéro vert gratuit, collecter le renseignement qui pose problème dans ces quartiers. Aujourd'hui, quand on voit les caches d'armes, à votre avis, Monsieur FOUSSERET, ne pensez-vous pas que la population peut aider la police par rapport à tout ça ?

Quand on dit aussi sur les droits et devoirs des familles, quand allez-vous convoquer des parents aujourd'hui dont leurs enfants traînent tardivement la nuit ? Quand on connaît aujourd'hui la délinquance des mineurs, c'est ça aujourd'hui la réalité. Quand allez-vous prendre tout ça à bras-le-corps ? Il n'y a pas de polémique, on est calme, on pose carrément les problèmes sur la table. Simplement, Monsieur FOUSSERET, comme on dit, retournez la table et faites des propositions réelles.

**M. LE MAIRE :** Ecoutez, je veux bien que vous compariez Besançon avec Marseille et avec le 9-3. Simplement je passerai la parole à Danièle POISSENOT. Là, j'ai les effectifs de notre Service Tranquillité Publique, on était 57 en 2001, on est 98 aujourd'hui. Dire qu'on n'a rien fait, c'est exagéré, dire que la situation est compliquée, c'est juste, nous sommes tous d'accord là-dessus.

Moi je pense que par rapport à ça nous devrions être beaucoup plus mesurés, beaucoup plus modestes parce que chacun sait que ce n'est pas facile, et dans toutes les villes de France. Je ne dis pas que nous sommes bons mais nous faisons en sorte que la ville reste sous contrôle.

Et, moi, à cet instant, je veux rendre hommage aux forces de l'ordre, aux policiers nationaux -les gendarmes ne sont pas trop sur le terrain de la ville, ils sont dans le monde rural ou la périphérie- qui font un maximum avec peu de moyens. J'ai là la liste de tout ce que nous avons fait en matière de personnel, de moyens matériels, de voitures, de matériels, je ne vais pas vous la donner mais c'est impressionnant.

Je vais passer la parole à Danièle POISSENOT pour qu'elle fasse une réponse un peu générale par rapport à ça.

**Mme Danièle POISSENOT :** Vraiment aujourd'hui ce débat sur la sécurité est un débat important mais quand j'entends M. CROIZIER piquer «un coup de gueule» comme il dit, nous avons tous envie aussi de piquer des «coups de gueule», c'est facile. Après il faut se retrousser les manches pour y travailler. C'est-à-dire qu'il y a le temps politique, je crois que c'est M. GROSPERRIN ou M. CROIZIER qui l'a dit, il y a aussi le temps du travail des élus. C'est quoi aujourd'hui le temps du travail des élus ? C'est la logistique, effectivement, c'est le matériel qu'on a mis en place, le Maire l'a fortement rappelé ; c'est un matériel et une logistique, des outils qui sont importants mais il y a aussi le travail sur le terrain.

Monsieur CROIZIER vous avez parlé tout à l'heure des problèmes existants sur le Collège Diderot. Vous avez oublié le Lycée Victor Hugo, vous avez pu oublier aussi tous les problèmes aujourd'hui que rencontrent les collèges...

**M. LE MAIRE :** Et que l'on connaît.

**Mme Danièle POISSENOT :** ...les lycées, les citoyens. Mais que faisons-nous aujourd'hui ? On ne se contente pas, comme vous l'avez dit tout à l'heure par rapport à Jean-Louis FOUSSERET, lui, il commente l'actualité mais il travaille aussi, il travaille. Et qu'est-ce que c'est ce travail aujourd'hui ? C'est un travail qui a lieu en concertation avec l'État, le Directeur de Cabinet de la Préfecture, la police municipale, la police nationale, tous les partenaires concernés, l'Education Nationale. Aujourd'hui nous avons fait une réunion à Diderot avec tous les partenaires, les parents d'élèves aussi sont très représentés, tous sont là. Nous travaillons ensemble, nous faisons un tour de table, nous trouvons des solutions et c'est ça aujourd'hui le travail qu'il faut faire, ce n'est pas que des bonnes paroles en disant

«Planoise est en train de mourir». Non, Planoise n'est pas en train de mourir parce qu'aujourd'hui nous soutenons par notre travail, par les outils qu'on met en place effectivement, mais c'est le travail du Maire et de ses élus.

Sur le Lycée Victor Hugo, nous avons fait exactement la même démarche, ça marche, nous trouvons des solutions. C'est un travail en concertation. Quand vous parlez de la police municipale qui doit travailler la nuit, mais quelle aberration ! Nous travaillons en concertation, main dans la main avec la police nationale. C'est la police nationale qui travaille la nuit et c'est la police nationale qui nous a demandé aussi, en partie, de ne pas travailler la nuit puisque ce sont eux, ce sont les effectifs de la police nationale qui travaillent la nuit. Nous travaillons en concertation, nous travaillons en coordination ; c'est ça aujourd'hui ce travail de maillage sur le terrain.

Nous sommes obligés de faire ce travail de maillage sinon effectivement nous n'arriverons pas à travailler correctement. Là, je crois que c'est vraiment la volonté du Maire -et je parle sous couvert du Maire- de travailler de cette manière-là et on obtient des résultats.

Je reviens sur le dispositif de médiation. M. FAGAUT a demandé un bilan. Un premier bilan a été fait au mois de septembre mais le dispositif prenait ses marques. Il y aura un deuxième bilan au mois de janvier mais nous avons rencontré le DDSP dans le bureau du Maire il n'y a pas très longtemps qui se disait lui-même satisfait du dispositif. Je rappelle que le dispositif est un dispositif de tranquillité résidentielle, ce qui veut dire que les médiateurs n'interviennent pas sur le terrain mais ils interviennent sur le domaine des bailleurs.

Quand j'entends dire qu'on ne fait rien ou on se contente de dire que ce n'est pas bien ce qui se passe, vraiment ça me met très en colère quand je sais aujourd'hui le travail réalisé avec tous les partenaires, l'État et c'est bizarre, aujourd'hui je n'ai pas vu le Conseil Départemental au Collège Diderot.

**M. LE MAIRE :** Ce que je veux vous dire... Attendez, Monsieur FAGAUT, je ne vous ai pas donné la parole. -Monsieur GONON vous n'avez pas la parole !- Ce que je veux dire simplement... -M. POULIN vous n'avez pas la parole, pas plus que Monsieur GONON d'ailleurs !-

Je voudrais simplement, pour terminer, vous savez le problème des forces de police, aujourd'hui c'est qu'ils ne sont pas assez et qu'ils sont épuisés par le maintien de l'ordre avec l'état d'urgence. Ils sont épuisés, c'est pour cela qu'il faut donner des gens en plus.

Concernant le travail de nuit, il y a une convention qui a été décidée avec la police nationale et c'est à la demande de la police nationale, à la demande du DDSP qu'il était convenu qu'effectivement on n'interviendrait pas au-delà de 22 h 30. Parce que c'est la police nationale elle-même qui a dit qu'on répartissait les rôles et la police nationale... écoutez Monsieur le Sénateur... le DDSP nous a demandé de répartir les rôles pour faire en sorte qu'effectivement, avant 22 h ou 22 h 30 nous soyons plus nombreux pour leur permettre d'alléger leur dispositif pour qu'ils soient là la nuit. Donc c'est quelque chose qui est fait en accord avec eux et à leur demande. C'est une information que je voulais vous donner.

Pour terminer, il n'y a plus personne après Myriam LEMERCIER, donc je clos le débat, je préviens dès maintenant.

**Mme Myriam LEMERCIER :** Je voulais juste m'adresser à Michel OMOURI pour lui dire que nous n'avions pas la même lecture des résultats des Départementales et qu'il me semble bien que c'est la Gauche qui a gagné, et pourquoi ? Justement pour ce travail de proximité qui est reconnu. Maintenant Planoise, c'est une ville et les Planoisiens en ont un peu assez qu'on ne cible que les problèmes. Vous devez le savoir aussi.

**M. LE MAIRE :** J'ai dit que je clôturais le débat, je le clôture. Il n'y avait plus de demande de parole. J'ai dit que je clôturais le débat.

Michel OMOURI allez-y, sinon vous allez nous faire un scandale, je vous connais bien.

Monsieur GROSPERRIN vous n'avez, à nouveau, pas la parole !

**M. Michel OMOURI** : Madame LEMERCIER, quand nous parlons de ces élections cantonales, je ne veux pas en faire un chiffre mais il y a, en moyenne, sur Planoise 3 000 électeurs. D'accord. En 2008 : 2 200 électeurs votaient à gauche. Aux dernières cantonales : 1 200.

**M. LE MAIRE** : Je ne vois pas le rapport avec ce soir !

**M. Michel OMOURI** : A votre avis, les 800 autres sont partis où ? Est-ce que vous pensez qu'ils ont voté aux extrêmes ou qu'ils ont voté communiste ? Il y a à peu près 700 personnes de Gauche qui ont voté Front National au premier tour. C'est ça la réalité.

Quand nous parlons aujourd'hui de Planoise, excusez-moi, nous, on vous relate ce qui ne va pas et ce qu'on pourrait proposer en plus. Monsieur FOUSSERET, quand je dis qu'il faut un vrai commissariat à Planoise, vous ne pouvez pas dire que je ne suis pas d'accord par rapport à ça. Simplement, je vous dis aujourd'hui, la réalité à Planoise c'est que nous sommes passés des feux de poubelles aux règlements de comptes à la Kalachnikov, c'est ça la réalité.

**M. LE MAIRE** : En tout cas, Monsieur OMOURI, vous avez raison, 800 électeurs sont partis. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils ne sont pas allés chez vous, vous avez été éliminés au premier tour.

Je mets aux voix le rapport 35. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Quels sont ceux qui sont contre ? 12. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission 5 (1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (12 contre), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. FOUSSERET, M. ALLEMANN, M. VAN HELLE, M. CURIE, Mme JOLY, Mme POISSENOT et M. OMOURI n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 34

Contre : 12

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 22 décembre 2016.*